

**Etude hydrogéologique  
complémentaire au droit de l'ancien  
dépôt de déchets sur la commune de  
Saint Aubin de Médoc (Gironde)**

Juillet 2010 – A58515 /A

**MAIRIE DE SAINT AUBIN DE MEDOC**  
Hôtel de ville  
33166 SAINT AUBIN DE MEDOC

**AGENCE OUEST SUD-OUEST**

Parc Technologique Europarc  
19, avenue Léonard de Vinci  
33600 PESSAC  
Tél. : 05.57.26.02.80 - Fax : 05.57.26.80.13



## Sommaire

	<b>Pages</b>
<b>1. Contexte et objectifs .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Présentation du site .....</b>	<b>4</b>
2.1. Contexte géographique.....	4
2.2. Contexte géologique.....	6
2.3. Contexte hydrogéologique .....	8
2.4. Hydrologie.....	11
<b>3. Contrôle de la qualité des eaux souterraines .....</b>	<b>12</b>
3.1. Investigations .....	12
3.1.1. Mise en place de piézomètres .....	12
3.1.2. Recherche de puits captant l'Oligocène.....	14
3.1.3. Prélèvements et analyses.....	16
3.2. Résultats .....	16
3.2.1. Nivellement et sens d'écoulement de la nappe plioquaternaire .....	16
3.2.2. Valeurs de référence.....	17
3.2.3. Observations in-situ et mesures des paramètres physico-chimiques .....	18
3.2.4. Résultats d'analyses sur les eaux souterraines .....	18
<b>4. Conclusion et recommandations .....</b>	<b>21</b>

## 1. Contexte et objectifs

La commune de Saint Aubin de Médoc a accueilli un dépôt de déchets au lieu-dit « Landes de Tourneau » au début des années 1980 (de 1980 à 1985). Cet ancien dépôt s'étend sur 1,5 ha à environ 3 km au nord du bourg.

Suite à un premier arrêté préfectoral du 20/07/2005, la préfecture avait demandé à la collectivité la réalisation d'un diagnostic et d'une évaluation simplifiée des risques. C'est à ANTEA que la mairie de Saint Aubin avait confié cette étude en 2006 (Rapport ANTEA n°A40227/A de février 2005).

Par courrier de la préfecture de la Gironde du 05/07/2006, des compléments sont demandés et portent en particulier sur :

- La réalisation de 3 piézomètres captant la nappe superficielle (1 amont et 2 aval),
- Des prélèvements dans la nappe de l'Oligocène,
- Les analyses des échantillons d'eau de nappe.

La commune a missionné ANTEA pour la réalisation de ces compléments.

## **4. Conclusion et recommandations**

Sur la base des investigations effectuées et des substances dosées dans les eaux souterraines au droit des 4 ouvrages, il n'a pas été mis en évidence de dépassement des valeurs limites pour l'eau de consommation (lorsqu'elles existent), traduisant l'absence d'impact significatif de l'ancienne décharge sur les eaux souterraines de la nappe du Plioquaternaire (3 ouvrages sur site : PZ1 à PZ3) et de la nappe de l'Oligocène (un ouvrage existant et exploité, localisé en aval hydraulique du site).

Pour les substances dosées ne disposant pas de valeur limite pour l'eau de consommation humaine, on notera l'absence d'impact en aval hydraulique du site associé à un dépassement des valeurs limite des eaux brutes destinées à la consommation humaine, à l'exception du COT dans la nappe du Plioquaternaire (PZ2 et PZ3) dont les teneurs sont de l'ordre de grandeur de la valeur limite.